

Plusieurs organes de presse dans le collimateur du CNC au Burundi

PANA, 11/02/2009 Bujumbura, Burundi - Le mois de janvier 2009 a été caractérisé par "beaucoup de dérapages" dans grand nombre d'organes de presse privés du Burundi, d'annonce un rapport de suivi rendu public, mercredi, par la présidente du Conseil national de la communication (CNC), Mme Vestine Nahimana. La patronne du CNC s'est montrée autant plus amère que son organisation avait globalement noté avec satisfaction des progrès significatifs dans le respect du code d'éthique et de déontologie journalistique, le mois précédent.

La très populaire Radio publique africaine (RPA), ses consœurs Bonesha FM et Isanganiro ont été citées nommément et condamnées par la patronne du CNC pour des reportages "de nature à inciter à la haine entre les nations". La présidente du CNC a notamment basé sa condamnation sur des reportages qui auraient exagéré les faits relatifs aux expulsions d'étrangers en situation irrégulière pour vilipender les trois radios et leur donner au passage une leçon de bon sens journalistique. Les radios en cause n'avaient pas à dire que le gouvernement burundais "jetait aux frontières les irréguliers", mais plutôt qu'il les "acheminait aux frontières", aurait aimé entendre Mme Nahimana. La présidente du CNC s'est également retournée contre la presse écrite indépendante pour "beaucoup de critiques portant atteinte à la réputation et la dignité du chef de l'Etat" comme dans le cas du site en ligne, Burundi news. Le même site a été accusé d'"injures et outrage" à l'endroit du chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza. Le site tutsi.org, de son côté, a carrément incité à la "haine ethnique" dans sa livraison du 5 janvier 2009 qui a mis en exergue "les dessous du recensement ethnique des fonctionnaires de l'Etat". Les deux sites sont tenus par des Burundais vivant en Occident et n'en sont pas à leur première mise en garde par le CNC. L'hebdomadaire indépendant et organe d'expression pour la démocratie au Burundi (FRODEBU, principal parti d'opposition), "L'aube de la démocratie", quant à lui, aura bafoué "l'honneur et la dignité" de l'ancienne ministre de la Fonction publique, Mme Clotilde Niragira, par un article qui a été condamné par la patronne du CNC mais dont elle n'a cependant pas dévoilé le contenu exact. La présidente du CNC a sommé à la fin les médias incriminés de se ressaisir en travaillant dans le strict respect de la loi.